

LA DERADICALISATION ET L'EXPERIENCE ALGERIENNE DANS LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Présenté par BENZERGA

1- DEFINITION DU TERRORISME

Il n'existe pas de définition précise du terme « terrorisme » au sein de l'organisation des Nations Unies, en raison de l'approche divergente des Etats membres de cette organisation vis-à-vis de ce phénomène.

Placé dans son contexte théorique, le terrorisme représente l'ultime étape d'un processus de radicalisation.

La personne ciblée doit d'abord procéder au changement de soi qui exige une volonté et un engagement de renoncement et de rupture avec la société qu'il considère ignorante et impie avant de prétendre à sa ré-islamisation.

L'appel sous le sceau de « l'islam » à une révolution globale et à une insurrection contre les institutions et la souveraineté de l'Etat tel que suggèrent certains prédicateurs n'est autre qu'une incitation au djihad.

L'islamisme est un mouvement essentiellement politique qui puise ses fondements d'une lecture orientée du texte sacré du coran et de la sunna, d'où il tire une légitimité religieuse pour l'instauration d'un Etat islamique . D'où l'asservissement de la religion à des considérations d'ordre politique.

Par cette action de radicalisme, le religieux est imbriqué avec tant de subtilité au politique et servira de référent idéologique au mouvement islamiste.

Par radicalisation nous entendons un processus de radicalisme croissant chez un individu ou un groupe, au cours duquel augmente la volonté d'user de la violence contre des changements profonds dans une société. La radicalisation peut prendre différentes dimensions, politique, religieuse ou encore socio-culturelle.

Le terrorisme auquel nous nous intéressons est celui dont la matrice idéologique est l'islamisme

2- GENESE DU TERRORISME EN ALGERIE

Contrairement à quelques idées reçues et thèses défendues par certains qui imputeraient la violence terroriste en Algérie à l'arrêt du processus électoral de janvier 1992 et à la dissolution du FIS (Front Islamique du Salut), un examen objectif des faits historiques révèle que cette violence terroriste trouve sa genèse bien avant cette date.

En réalité, cette violence trouve son origine dans le mouvement islamiste algérien (MIA), dont certains de ses adeptes ont fait de la violence leur cheval de bataille et qui étaient influencés par des courants religieux. Dès la fin des années 60 et le début des années 70, d'innombrables groupuscules islamistes, pour la plupart incarnant l'idéologie des « frères musulmans », ont vu le jour.

Toutefois, à ce stade précis de l'histoire de l'Algérie, on ne peut parler de mouvement organisé ou structuré et encore moins de l'émergence d'une quelconque pensée politique claire.

Le parachèvement progressif des institutions nationales modernes, base idéologique de l'Etat et projet de société globale, inquiète au plus haut point les islamistes qui voient là l'éloignement définitif de toute possibilité d'instauration d'un Etat islamique.

Une perspective inacceptable pour les islamistes, qui poussera la base vers une radicalisation plus grande et donnera naissance à des courants qui feront de la nécessité du recours à la violence comme moyen de lutte, axe central de leurs actions. C'est le passage de l'étape de la prédication à celle de l'action.

C'est ainsi que l'Algérie a vu naître la première organisation terroriste islamiste, dénommée le « Mouvement Islamique Armé » (MIA), prônant l'instauration d'un Etat islamique.

Dès 1982 et jusqu'en 1987, plusieurs actions terroristes ont été enregistrées à l'actif du MIA, notamment des attaques contre des

écoles de police et des carrières pour la subtilisation des armes et d'explosifs.

En 1987, le chef du MIA est neutralisé et son organisation anéantie. Ainsi la fin de cette organisation mit elle fin à la première tentative de la prise du pouvoir par la violence « légitimée » par les islamistes.

Toutefois, même après l'anéantissement de cette organisation terroriste, le substrat idéologique de la mouvance est resté indemne.

Vers la fin des années 80, alors que l'Etat algérien traversait une crise financière provoquée, par la baisse drastique du prix du pétrole et la diminution de ses réserves de change, une tension immense régnait au sein de la population, en raison de l'affaiblissement de son pouvoir d'achat, la hausse du chômage, du sentiment d'injustice sociale et de marginalisation.

En absence d'une force politique capable de prendre en charge les revendications sociales de la population, le Front Islamique du Salut (FIS) a tenté et réussi à récupérer ce mouvement contestataire et à s'afficher comme l'unique solution, pour sortir de la crise, notamment lors des événements d'octobre 1988, qui ont été caractérisés par des troubles à l'ordre public.

Trois (03) faits majeurs sont venus bouleverser le cours des évènements, à savoir :

- ▣ le déclenchement d'une grève générale sur instigation du FIS (du 24 mai 1991 jusqu'au 7 juin 1991);
- ▣ l'arrestation de certains membres dirigeants du parti de FIS;
- ▣ la diffusion d'un opuscule, appelant à la désobéissance civile.

Etendant ses ramifications à tous les niveaux de la société algérienne privilégiant et ciblant les couches les moins nanties, l'islamisme apparaissait comme la caractéristique principale du paysage politique national.

Le FIS, qui n'a jamais caché son intention de proclamer le "Djihad" en cas d'échec électoral, a utilisé ce cadre "légal", pour se préparer à l'action armée, au profit des tendances les plus radicales en son sein.

Après la période ayant suivi cette insurrection, il a été enregistré plusieurs affrontements entre militants islamistes et forces de l'ordre, des actes de sabotage contre les édifices de l'Etat, des attaques visant des barrages fixes des forces de sécurité et l'apparition de groupuscules armés.

Les élections législatives tant réclamées par le FIS, finiront par se dérouler le 26 décembre 1991, au terme desquelles ce dernier avait obtenu 24,59% des suffrages exprimés, le plaçant ainsi en tête, suivi du FFS et du FLN.

Voyant une victoire inévitable du FIS au second tour, la société civile se cristallisera autour d'un "Comité National pour la Sauvegarde de l'Algérie », qui avait demandé, à travers un appel rendu public le 30 décembre 1991, l'intervention de l'Armée Nationale Populaire, pour sauvegarder la démocratie et empêcher la prise du pouvoir par les islamistes.

Mobilisé autours de l'Union Générale des Travailleurs Algériens (UGTA), de l'Association des Cadres de l'Administration (ANCAP), de l'Union Nationale des Entreprises Publiques (UNEP), de la Confédération Générale des Entreprises Privées (CGEP), de la Fédération Nationale des Gestionnaires du Secteur Public (FNGSP), de la Ligue Algérienne des Droits de l'Homme (LADH) et de différentes autres associations et partis politiques, notamment le Rassemblement pour la Culture et la Démocratie (RCD) et le Parti de l'Avant Garde Socialiste (PAGS).

La montée du FIS en 1991-1992 coïncide avec le retour des Algériens « afghans ». Ce sont eux qui constituent le fer de lance de la violence terroriste. On les voit défiler comme en pays conquis dans les principales artères d'Alger, accoutrés de leurs tenues afghanes. Il fallait être atteint d'une véritable cécité pour ne pas lier le terrorisme qui a frappé l'Algérie tout au long d'une décennie au Djihad afghan.

Contrairement à certaines idées reçues, qui situent la genèse de la violence islamiste à l'arrêt du processus électoral (Janvier 1992), les faits démontrent clairement, que le déclenchement de cette violence lui est antérieur.

En effet, le 29 novembre 1991 (soit bien avant l'arrêt du processus électoral), le poste frontalier de l'ANP de Guemmar/El Oued a été attaqué par un groupe armé composé d'une soixantaine de terroristes, composé de militants du FIS, des membres du Syndicat Islamiste des Travailleurs/SIT et d'ex-Afghans.

Ne pouvant désamorcer la charge de violence contenue dans les masses populaires, le processus de radicalisation prit fin ainsi, une seconde fois, avec le passage à l'acte.

Les islamistes partisans de la violence passèrent à l'action armée, en proclamant le "Djihad" contre l'Etat algérien et ses institutions. La proclamation de la "guerre sainte" a permis aux islamistes radicaux de sacréaliser leur violence et de légitimer leur terrorisme, au nom de l'Islam, en se réclamant de l'adoubement divin.

L'intensification de cette violence terroriste a donné naissance à de multiples fronts "Djihadistes", qui finiront par s'unifier au courant du mois de mai 1994, sous une seule bannière, celle du "Groupe Islamique Armé" (GIA).

Poursuivant une logique sectaire, le Groupe Islamique Armé a entamé, dès 1994, une campagne de terreur, en légitimant, entre autres, les massacres collectifs, l'assassinat des familles des éléments des forces de sécurité, des étrangers, des religieux, des coopérants, des journalistes, des enseignants et même des écoles furent saccagées et même incendiées.

Une action de violence nihiliste a concerné également les groupes ayant rallié le GIA, ayant entraîné des guerres fratricides et une série de liquidations physiques.

L'unification des rangs "Djihadiste" sous la houlette du GIA fut ainsi, de courte durée. La rivalité des émirs, pour le contrôle de la nébuleuse islamiste et la cruauté des massacres ont conduit à son atomisation.

L'idéologie "Djihadiste" étant demeurée inaltérée, d'autres groupes terroristes surgiront, dont le Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat (GSPC), qui a réussi à se démarquer, au courant du mois de septembre de l'année 1998, de ses rivaux et à s'afficher comme l'ultime défenseur de la "Guerre Sainte".

En septembre 2006, le Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat prêtera allégeance à l'organisation terroriste d'Al-Qaïda, pour devenir sa branche Maghrébine.

Le 24 janvier 2007, le GSPC annonce le changement de son appellation, pour devenir l'Organisation d'Al-Qaïda au Pays du Maghreb Islamique. Cette dernière devient alors, la quatrième branche armée d'Al-Qaïda, après celles établies en Afghanistan, en Irak et en Péninsule Arabique.

La mise du GSPC sous la houlette d'Al-Qaïda est la résultante d'un échec signalé, par la réduction drastique de ses capacités de feu, le tarissement de ses ressources de recrutement, la perte de la légitimité religieuse et son isolement politique.

C'est à partir de là que le GSPC avait entamé une politique d'internationalisation qui s'est traduite en premier lieu dans sa politique de communication et de propagande, pour s'étendre ensuite, à son mode opératoire, le choix de ses cibles, son idéologie et enfin son organisation.

L'aventure du terrorisme islamiste en Algérie a atteint des proportions menaçant la stabilité de toute la région. Ses débordements vers l'extérieur, qui se sont traduits par la prise de l'Air-Bus d'Air France et l'attentat du RER à Paris en sont les preuves patentes.

Les ONG se limitaient à épinglez les atteintes aux Droits de l'Homme mais se gardaient d'incriminer le terrorisme qui tue. On n'hésitait pas à qualifier ce dernier d'opposition armée.

C'est ainsi que le terrorisme islamiste a été légitimé en tant qu'opposition armée, identifié à une guerre civile et cyniquement exonéré des crimes les plus abjectes sous le couvert du « qui tue qui ».

L'acharnement du terrorisme en Algérie s'explique aussi par la position géostratégique de celle-ci. Qui l'emporte dans ce pays, l'emportera dans tous les Etats de la région. Mais, grâce à la résistance de son peuple et de ses forces de sécurité, l'Algérie aura contribué à préserver ses voisins d'une contamination qui aurait la figure d'un cataclysme semblable à celui qui a ravagé l'Afghanistan.

En s'interrogeant sur la construction sociale des groupes terroristes, l'analyse de la composante humaine, du tissu familial et des motivations de ces nouveaux ralliés, a permis d'établir que :

- 50% de ces nouvelles recrues ont un lien de parenté avec des terroristes actifs ;
- 30% d'entre eux constituaient des terroristes non-recherchés et/ou des éléments de soutien, qui rejoignent les maquis terroristes une fois démasqués par les services de sécurité ;
- 20% sont des élargis, ayant été incarcérés pour leur implication dans des affaires de terrorisme.

Il s'avère également que près de 80% des nouvelles recrues rejoignent les groupes terroristes qui évoluent non-loin de leurs lieux de résidence, principalement dans les villages situés aux alentours des maquis terroristes.

3- LA STRATEGIE DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME

L'expérience algérienne dans le domaine de la lutte contre le terrorisme est le fruit des efforts consentis par l'ensemble des acteurs tant militaires et politiques, que ceux appartenant à la société civile, pour combattre ce phénomène, jusqu'à son éradication.

Cette expérience a permis de comprendre ce phénomène, de cerner sa matrice idéologique qui est l'islamisme et partant, les moyens de lutte contre cette menace.

La riposte à cette menace terroriste s'est traduite sur plusieurs plans, à commencer par le niveau stratégique et donc militaire, puis sécuritaire, pour couvrir ensuite d'autres aspects, revêtant un caractère non-militaire, notamment sur les plans juridique, politique, religieux, médiatique et diplomatique.

La radicalisation est un processus qui vise à changer l'idéologie, la croyance et le comportement des individus, groupes et/ou une société, par leur engagement, afin d'atteindre leurs pseudos objectifs religieux, sociaux ou politiques.

Son suivi et son étude a permis de dévoiler et relever plusieurs facteurs servant de moyens de propagation de ce phénomène (radicalisation), à savoir :

- l'instrumentalisation de la religion à des fins de radicalisation et de recrutement au profit des organisations criminelles ;
- la vulgarisation des discours religieux radicaux et extrémistes à travers des mosquées, et ce, par le biais d'imams et prédicateurs de la pensée extrémiste ;
- la motivation religieuse chez la frange des jeunes, généralement qualifiée de vulnérable et aliénée sur le plan psychologique et social ;
- l'accroissement des fléaux sociaux, l'injustice et la montée du taux de précarité (logement, chômage, dysfonctionnement dans les secteurs de l'Éducation et de la Santé...), étant à l'origine d'un sentiment de frustration ;
- l'accès facile aux moyens de communication et de l'information, notamment «Internet» ;
- l'exploitation du milieu carcéral, considéré comme terrain favorable pour la radicalisation et le recrutement.

4- LES MOYENS ESSENTIELS APPUYANT LA RADICALISATION

A- Les divers Médias, le « Net» et les « réseaux sociaux»:

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont devenues actuellement, une arme redoutable dans le processus de la radicalisation, lesquelles (nouvelles technologies) échappent souvent au contrôle des services de sécurité, de même qu'elles sont utilisées comme moyen de ciblage, d'endoctrinement et de recrutement dans le monde.

L'accessibilité à ce moyen de communication et son expansion, en raison de son faible coût d'utilisation, a accéléré le phénomène de la radicalisation et de la propagande terroriste, où les criminels et sectes religieuses extrémistes l'utilisent sans modération pour capter de nouvelles recrues, et aussi pour la vulgarisation de leur discours «Takfiri» et leurs idées sanguinaires au nom de l'islam.

Le moyen de « la Toile » est utilisé pour diffuser des vidéos, des communiqués, des poèmes, des témoignages de pseudos martyrs, des versets coraniques et des séquences de batailles et d'attentats Kamikazes, afin de conditionner les Internaute à leur projet.

Ainsi, ce moyen de communication a permis la création, d'une part, des liens entre les internautes travers le monde, qui épousent les mêmes idées et d'autre part, une association planétaire «virtuelle» d'extrémistes.

Selon des études établies par des instituts spécialisés en Arabie Saoudite, plusieurs cas d'internautes se sont auto-radicalisés via des sites «Djihadistes», sans toutefois avoir une appartenance et/ou un lien avec des organisations terroristes. Ces mêmes études ont recensé plus de 5000 sites Djihadistes créés entre 1998 et 2011.

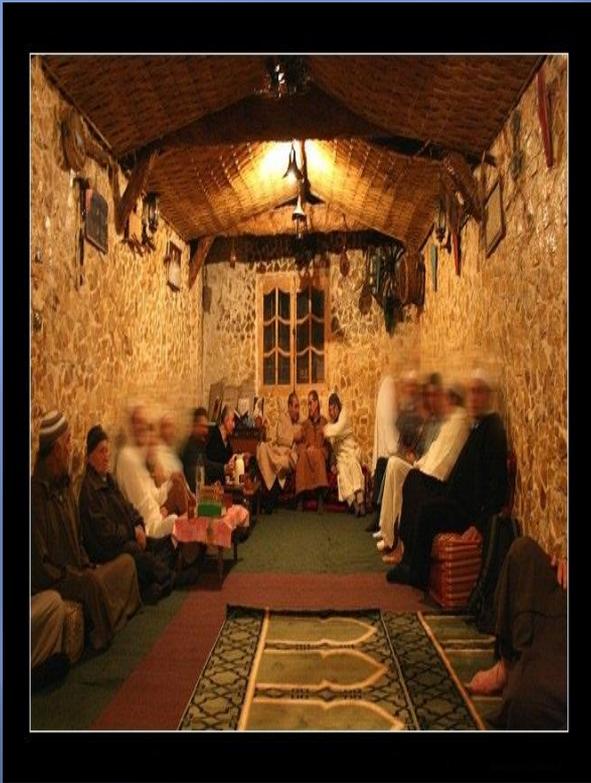
De manière générale, le «Net» est le moyen de prédilection des extrémistes, pour vulgariser leurs messages, sachant qu'en plus de son faible coût, sa rapidité, sa dissimulation, permet d'établir le contact avec des milliers de gens (de différentes langues) à travers le monde et surtout son contrôle qui est limité par les services de sécurité et les gouvernements.

B- Les mosquées et lieux de culte:

Étant une entité religieuse, les mosquées et les lieux de culte sont considérés comme un pilier pour la préservation de l'unité et de l'identité de la société musulmane. Toutefois, ces mêmes lieux pourraient servir en revanche de fiefs pour l'initiation de projets de radicalisation, en ciblant des sujets vulnérables.

Les lieux de prières

Les mosquée



C- Le milieu carcéral :



C- Le milieu carcéral :

Pour le milieu carcéral, il présente trois (03) caractéristiques principales qui le distinguent des autres milieux, à savoir :

- il s'agit d'un milieu fermé ;
- d'un environnement unisexe ;
- porteur de menace, du fait qu'il se caractérise par une forte concentration de criminels dans un espace relativement réduit.

Ces spécificités sont sources de perversion, de marginalisation, où l'islam constitue une bonne anesthésie, pour contrecarrer ces fléaux, mais donnant naissance à une radicalisation islamiste.

De ce fait, ce milieu est qualifié de terrain très favorable pour le ciblage de détenus fragiles et favorables à l'acceptation des idées extrémistes, en raison de leur faible conviction et de leur niveau d'instruction médiocre.

5- EXPÉRIENCE ALGÉRIENNE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA RADICALISATION

L'Algérie a adopté depuis l'avènement du terrorisme durant les années 90, une stratégie globale et efficace de lutte contre le terrorisme et ses différentes expressions dont l'extrémisme. Cette stratégie s'articule sur plusieurs plans à savoir :

A- Sur le plan religieux:

Le plan s'appuie sur l'amélioration de la formation des imams et leur habilitation sur le plan concept et sécuritaire, la multiplication des instituts spécialisés dans la formation religieuse, une plus grande rigueur scientifique dans la sélection des imams, la mobilisation de l'université islamique pour la propagation d'un islam modéré et tolérant.

Cette stratégie repose aussi sur l'instauration au sein des mosquées et milieux culturels des thèmes ayant pour but la prévention contre l'extrémisme violent, l'enseignement coranique conforme à la Charia, et dans toutes les manifestations à caractère religieux, il demeure utile la participation des guides et érudits religieux dans les actions de sensibilisation de proximité contre le phénomène de la violence et de l'extrémisme.

Pour notre pays, l'aspect religieux a été pris en charge dans sa stratégie de lutte contre le terrorisme, étant donné qu'on ne peut combattre le terrorisme sans s'attaquer à sa matrice idéologique qui est l'islamisme et l'une de ses expressions radicales, le salafisme djihadiste.

Donc, il fallait progressivement contrecarrer la percée du courant extrémiste, qui se propageait non seulement au niveau des mosquées, mais également au sein de la société civile tout entière.

La première étape des mesures engagées a visé les lieux de culte tant au plan organisationnel qu'au plan de personnes chargées de la gestion de ces lieux. Il a été ainsi interdit toute activité maladroite de prédication, en veillant à ce que les prêches animés soient axés essentiellement sur l'enseignement des véritables préceptes d'un islam tolérant et non-violent.

N-B/ Par cette mesure, il a été permis de stopper les larges campagnes d'endoctrinement lancées par les radicalistes et les extrémistes au niveau de ces lieux.

B- Sur les plans juridique et carcéral :

L'appareil judiciaire se devait également d'apporter les amendements nécessaires, ainsi que certaines innovations en matière de législation.

Les changements opérés sur le plan judiciaire ont été réfléchis et étudiés en toute harmonie avec la situation vécue sur le terrain et même en rapport avec la montée de l'extrémisme et son corollaire le terrorisme.

L'Etat algérien ne cesse de promulguer et/ou corriger des textes et lois en la matière, laquelle démarche ayant offert aux juridictions compétentes et aux forces de sécurité les moyens légaux permettant aux individus auteurs d'actes qualifiés de radicaux et/ou terroristes d'être justiciables.

Ces actions ont été précédées bien avant par la mise en place depuis l'avènement du terrorisme, de trois mécanismes correctifs, de réconciliation et d'apaisement, à savoir :

- les dispositions de Clémence en février 1995 (jusqu'à 1998) ;
- la loi sur la Concorde Civile en juillet 1999, approuvée par référendum du 16 septembre 1999;
- la Charte pour la paix et la Réconciliation Nationale en février 2006, suite au référendum du 29/09/2005.

Quant au milieu carcéral, qualifié de terrain très favorable pour le ciblage de détenus fragiles et favorables aux idées extrémistes radicales, l'Algérie et dans sa stratégie de lutte contre la radicalisation a visé trois (03) principaux objectifs, à savoir :

- ▣ empêcher les individus non-radicalisés à le devenir. Il s'agit là d'une politique de lutte contre la radicalisation qui permet le désamorçage de la charge de violence contenue dans une société ;
- ▣ sensibiliser les individus déjà radicalisés à renoncer à cette idéologie subversive. Il s'agit d'une politique de déradicalisation qui vise à réduire l'ampleur de la violence qui s'est déjà manifestée ;
- ▣ utiliser les individus déradicalisés pour encourager la déradicalisation et la lutte contre la radicalisation, que ce soit en milieu carcéral ou en environnement favorable (une fois libérés de prison).

En sus de la séparation des détenus spéciaux de ceux de droit commun, d'autres mesures devant être observées au sein du milieu carcéral concernant:

- ▣ l'établissement des programmes de divertissement culturel et de sensibilisation culturelle (des cours théologiques correctifs sont actuellement accordés aux détenus, notamment spéciaux) ;
- ▣ la redynamisation de l'option «renseignement» parmi les détenus, et engager ainsi un travail de proximité permettant d'identifier les porteurs de menace, les meneurs de foules, leurs intentions et éventuels plans ;
- ▣ la fracture de l'ordre établi au sein des détenus (rassemblement, réunion, émir de chambre...) et instaurer l'ordre institutionnel (règlement interne) ;
- ▣ la séparation des détenus spéciaux virulents (les plus radicalisés) de ceux de droit commun. Le recensement de cette catégorie de prisonniers et leur inscription dans des programmes de déradicalisation et de réadaptation est utile pour faciliter leur réintégration sociale ;
- ▣ l'établissement d'entretiens systématiques avec ces détenus avant leur libération;
- ▣ le suivi préventif à l'endroit des détenus spéciaux ayant purgé leurs peines. Et suivre de près leur réinsertion au sein de la population.
- ▣ la création des cellules mixtes de déradicalisation au sein des centres pénitenciers.

C- Sur le plan socio-économique:

Il s'agit de l'adoption d'une politique d'intégration socio-économique de jeunes défavorisés qui comprend non seulement un accès au travail, mais également l'élimination des différences sociales, culturelles, linguistiques, ethniques, etc.

Une telle stratégie s'étend à l'amélioration du cadre de vie dans les quartiers défavorisés, l'amélioration du logement, la promotion de l'accès à l'enseignement et les mesures de protection contre l'exclusion sociale.

Dans ce cadre, il conviendrait aussi de signaler la mise en œuvre des programmes dans lesquels la police et les autres services de sécurité se rapprochent davantage des jeunes au niveau local (mise en place d'une police de proximité et des centres d'écoute des jeunes en crise, etc...).

Aussi, le mouvement associatif est appelé pour qu'il s'implique davantage dans les actions de sensibilisation en direction de la frange de jeunes sur ce phénomène, avec une approche sécuritaire, idéologique, émotionnelle, humanitaire et psychologique et ce, à travers des mécanismes dont :

- ▣ la redynamisation du rôle de la société civile sur le terrain en adoptant un travail de proximité en direction de la catégorie des jeunes, pour faire face à tout genre d'extrémisme et de violence ;
- ▣ la réactivation le travail des comités de quartiers en les impliquant dans le programme d'encadrement des jeunes.

D- Domaine de la communication et de l'information :

Dans cet espace, une masse de mesures préventives a été prise et/ou envisagée, telles que :

- ▣ le développement du contenu médiatique délégitimant et dévalorisant le discours extrémiste ;
- ▣ l'implication dans le champ médiatique de toutes les forces et vecteurs de la nation dans la lutte contre le discours extrémiste et violent ;
- ▣ la médiatisation des opinions modérées exprimées par des érudits musulmans de renommée internationale ;
- ▣ la multiplication des maisons d'édition des livres, d'une radio et d'une chaîne satellitaire de télévision où sont diffusées des émissions théologiques et fatawis exposant ainsi les véritables principes de l'islam ;

N-B: L'importation des livres religieux est soumise à une licence et à un comité de lecture pour décider de leur diffusion ou pas.

- ▣ la mise en place d'une structure organique officielle composée d'Ulemas chargée de statuer auprès des citoyens sur toutes les questions religieuses.

La lutte contre l'extrémisme violent et le radicalisme s'effectue aussi au moyen d'internet, Cet important outil pouvant servir de support pour la vulgarisation des programmes de «déradicalisation», par la contribution des institutions officielles, spécialisées dans le domaine.

La déradicalisation est une méthode qui a du succès mais qui dépend du temps de prise en charge de l'individu, en raison de l'ancrage idéologique (nouveau et ancien radicalisé).

Le but étant d'arriver à faire admettre au jeune radicalisé que son engagement au profit d'une organisation terroriste est une illusion et une tromperie. Par exemple l'organisation terroriste « E.I » n'est pas un monde utopique, juste et équitable où l'on défend les musulmans mais que c'est un simple projet d'extermination et de purification qui représente le mal.

6- CONCLUSION:

Il est clair que la radicalisation est un processus complexe, qui passe par différentes étapes et ne débouche sur le passage à l'acte qu'à la faveur d'une somme de circonstances.

Il est à rappeler, d'autre part, que la menace terroriste et même le phénomène de la radicalisation avaient été définis, bien avant, par l'Algérie comme une menace transnationale qui nécessite une volonté et une coopération internationale renforcée.

La coopération internationale demeure un des facteurs clés de réussite pour l'éradication totale de cet extrémisme islamiste. Des efforts ont été consentis dans ce domaine, tant sur le plan régional et continental avec l'Union Africaine, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest et l'Union Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale, qu'international, avec l'Organisation des Nations Unies, l'Union Européenne, l'OTAN et autres regroupements régionaux (G-8, G-20, 5+5).

A ce propos, la Ligue des ulémas, imams et prêcheurs du Sahel élargie à la Guinée et à la Côte d'Ivoire, a organisé à Alger, le 06 décembre 2017, en collaboration avec le Centre Africain d'Etudes et de Recherche sur le Terrorisme (CAERT), un atelier sur l'enseignement de l'éducation religieuse dans les écoles du processus de Nouakchott dans le but d'apporter des solutions pratiques pour lutter contre le discours de radicalisation développé par les groupes extrémistes. Il s'agit d'approfondir les propositions des Etats membres pour sortir avec une vision commune à même de faire face aux défis sur le terrain.

Merci pour votre attention